

L'ÉCHO DE L'INTERCO

Bulletin
d'information du
Pays de Cruseilles

N°55
Juillet
2025



©Thomas Garcia_LeLab360_ vue aérienne_ commune Cercier

Dossier

FCC du CERN : les maires à
l'écoute et vigilants aux impacts

P. 8

Pays de
Cruseilles

Sommaire

3 GRANDIR ET APPRENDRE

4 PRÉSERVER

6 INFORMER

8 DOSSIER

10 SE CULTIVER ET SE DIVERTIR

12 SE DÉVELOPPER

14 SE DÉPLACER

16 COUP DE COEUR
AGENDA

6
INFORMER
L'actualité du Pays
de Cruseilles



4
PRÉSERVER
La CCPC engagée dans la
transition écologique



8
DOSSIER
FCC du CERN : les maires à l'écoute
et vigilants aux impacts



Édito

L'augmentation des charges, le gel de certaines recettes de l'Etat et les investissements nécessaires à l'entretien de nos biens immobiliers toujours plus conséquents ont obligé les élus à prendre leur responsabilité et à augmenter la taxe foncière de 2 points. Une mesure difficile à voter pour chacun des conseillers

communautaires mais indispensable au développement de notre territoire et à son avenir. 2025 sera une année de transition avec le gel de l'ensemble des projets phares de la CCPC comme la rénovation du terrain de football de Cruseilles et le changement des éclairages, l'aménagement d'un camping aux Dronières, la réhabilitation des sentiers des Bains de la Caille, l'étude sur le devenir de la piscine, ... Cette décision s'est imposée en raison de la situation financière de la collectivité et nécessitera des emprunts dès 2025 puis en 2026 pour continuer à avancer avec une nette amélioration de notre situation financière dès 2027 avec une baisse de notre taux d'endettement.

Cependant nous pouvons nous féliciter de l'aboutissement de certains projets comme l'ouverture d'un second multi-accueil « L'Amuzette », à Allonzier la Caille, dès le mois d'août 2025 en tarif PSU (Prestation Service Unique), pouvant accueillir 31 berceaux, la livraison d'un nouveau poids lourd de collecte des déchets

en juin 2025, et la poursuite du projet de construction de l'école d'Andilly-Saint-Blaise avec des ambitions plus limitées...

Parmi nos nombreux projets, je suis fier de vous annoncer dès la rentrée de septembre 2025, la création d'une classe ULIS (Unité Localisée Pour l'Inclusion Scolaire) à l'école élémentaire de Cruseilles qui va accueillir de 8 à 12 enfants à besoins particuliers. Je tiens à remercier toute l'équipe éducative de Cruseilles qui s'est mobilisée dans ce projet pour préparer le meilleur accueil des enfants dès la rentrée de septembre 2025. Merci à l'Education Nationale d'avoir entendu notre demande et d'avoir répondu rapidement à cette attente. C'est l'une de mes plus grandes fiertés !

Les ULIS sont des « dispositifs ouverts » pour la scolarité des élèves en situation de handicap. Elles permettent à des élèves de poursuivre en inclusion des apprentissages adaptés à leurs potentialités et à leurs besoins et d'acquérir des compétences sociales et scolaires.

Je vous souhaite à toutes et à tous de profiter de ce bel été et de profiter des équipements de loisirs que propose notre magnifique territoire, comme le centre nautique des Dronières !

Bonne lecture de ce numéro, riche en informations et en actualités et bel été à tous !

Xavier BRAND
Président du Pays de Cruseilles

Petite enfance



Multi-accueil L'Amuzette d'Allonzier la Caille



Les tarifs du multi-accueil sont régis par le modèle de la **Prestation de Service Unique (PSU)** encadrés et réglementés par la CAF selon un barème national, ce qui en fait un mode de garde avantageux.

L'Amuzette, un second multi-accueil intercommunal à Allonzier la Caille : ouverture au mois d'août !

Imaginée, construite et aménagée par la CCPC, « L'Amuzette » est située au cœur de la commune d'Allonzier la Caille dans le bâtiment « Les Muzes ».

Située au rez-de-chaussée, elle pourra accueillir **31 enfants** répartis sur **deux espaces de vie** : un pour les plus **petits** (9 places) et un pour les plus **grands** (22 places).

Elle accueillera les enfants dès la fin du mois d'août.

L'Amuzette propose :

- des locaux neufs et adaptés, pensés pour le bien-être des enfants et de l'équipe,
- un espace extérieur verdoyant, partagé entre pelouse et sol souple, conçu à la fois pour les plus petits, qui ont besoin de calme, et pour les plus grands qui ont besoin de bouger,
- un projet pédagogique stimulant, tourné vers l'extérieur et la découverte de la nature dès le plus jeune âge.

La crèche sera gérée par l'association Alfa3a en délégation de service public

Alfa3a est une **association loi 1901** qui accompagne les collectivités dans la **gestion de structures variées** : crèches, accueils de loisirs, logements, centres d'accueil de demandeurs d'asile, ou encore des dispositifs permettant l'accès aux droits et à l'emploi.

Les valeurs d'Alfa3a sont :

- Accueillir avec respect
- Associer avec bienveillance
- Accompagner avec confiance



Des principes fondateurs, les « 3a » qui guident les équipes au quotidien.

Pour donner vie à ce projet, les familles et les enfants seront accueillis par une équipe dynamique et engagée.

Avec le soutien financier de :



haute savoie
le Département

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE
Liberté
Égalité
Fraternité



Développement durable

La CCPC engagée dans la transition écologique

Fin 2023, la CCPC s'est engagée dans la **labellisation Territoire Engagé Transition Écologique (TETE)** avec l'ADEME. Fin 2024, la CCPC a obtenu sa **1^{ère} étoile** pour son engagement dans le **volet Climat – Air – Énergie**. Un plan d'action est en cours d'élaboration, avec des **actions concrètes** : clauses environnementales dans les marchés publics, acquisition de véhicules électriques, organisation d'un événement dédié à l'accompagnement des entreprises dans leur transition environnementale (cf. page 12 RDV#5 Caille), etc.

Biodiversité : un diagnostic pour mieux agir !

Parmi les actions liées à la "**labellisation TETE**", un **diagnostic Biodiversité** a été mené sur le territoire de la CCPC.

Conduit en concertation avec des **partenaires institutionnels** (Département, Chambre d'Agriculture, ONF, etc.), ce diagnostic partagé met en lumière les enjeux écologiques, les richesses naturelles, mais aussi les menaces qui pèsent sur la **biodiversité locale**. Un plan d'action a été co-construit pour **préserver** ces richesses. Sa mise en œuvre dépendra des financements disponibles.

Pour plus d'informations : site internet de la CCPC, rubrique : "**transition écologique** – nos actions en faveur de la transition – la réalisation d'un diagnostic Biodiversité à l'échelle intercommunale".

Amélioration de la qualité de l'air intérieur dans les établissements

Dans le cadre du **label TETE** et des **obligations réglementaires** auxquelles doit répondre la CCPC, des mesures des **taux de CO2** ont été réalisées cet hiver dans les **écoles du territoire** et le **Multi-accueil du Pays de Cruseilles** de Cruseilles.



Elle s'engage pour la **qualité de l'air intérieur** en mettant en place, depuis plusieurs mois, des interventions régulières de contrôle et de nettoyage des systèmes d'aération dans ses établissements.

Mieux maîtriser l'énergie dans les bâtiments publics

Afin de maîtriser les consommations d'énergie et réduire les coûts de fonctionnement, la CCPC a réalisé des **audits énergétiques** sur plusieurs bâtiments.

Les **recommandations identifiées** (meilleure isolation, remplacement de menuiseries, systèmes de régulation, etc.) seront intégrées à une **stratégie d'investissement pluriannuelle**, tenant compte des contraintes budgétaires de la collectivité.

Réalisation d'une étude de faisabilité pour un réseau de chaleur à Cruseilles

Un **réseau de chaleur** permet d'alimenter plusieurs bâtiments en chauffage et en eau chaude, grâce à une source d'énergie centralisée. Cela permet de **réduire les énergies fossiles** (au profit d'énergies renouvelables) et

les émissions de gaz à effet de serre, améliorer l'efficacité énergétique et garantir une **meilleure autonomie énergétique**. Plusieurs scénarios sont à l'étude pour valider la pertinence de ce projet.



Le service de rénovation énergétique change de nom !

Anciennement **Haute-Savoie Rénovation Énergétique**, il s'appelle désormais **France Rénov' Haute-Savoie**. Les permanences conseil se poursuivent un mercredi par mois dans les locaux de la CCPC. Pour toute question ou prise de rendez-vous, contactez le numéro gratuit : **04 56 19 19 19**.

Plus d'informations sur : www.ccpaysdecruseilles.org



Bilan et nouveaux points de collecte des bornes Biodéchets

À la suite de l'**expérimentation** de la collecte des biodéchets menée d'avril à décembre 2024, **12 nouvelles bornes** ont été déployées au **printemps 2025**.

La phase test a été concluante : sur 7 bornes, **9,4 tonnes de biodéchets** ont été collectées, soit une moyenne de 1,044 tonne par mois. **De janvier à mars 2025**, la tendance s'est confirmée avec une légère hausse : 1,260 tonne par mois en moyenne au 1^{er} trimestre. Dès la **1^{ère} collecte** des nouvelles bornes, l'intérêt des habitants s'est confirmé : 1,920 tonne collectée en avril 2025, malgré une mise en service le 8 avril seulement. À titre de comparaison, le **record mensuel** précédent était de 1,480 tonne en **décembre 2024**, avec uniquement **7 bornes**.

Les nouvelles bornes ont été installées : Cercier, Cernex, Copponex, Cuvat, Menthonnex-en-Bornes, Villy-le-Pelloux et Vovray-en-Bornes.

Pour accompagner le développement du dispositif, la CCPC prévoit l'acquisition d'un véhicule dédié à la **collecte des biodéchets**, en raison de la montée en puissance de ce tri en apport volontaire.

CARTE DES POINTS DE COLLECTE DES DÉCHETS - CCPC

...



www.ccpcysdecruiseilles.org

Eau & assainissement

➤ Cuvat – Route de Promery – Réseau eau potable

Travaux de renouvellement : 580 ml de canalisation d'eau potable fuyarde avec reprise de 24 branchements. Maîtrise d'ouvrage : **CCPC**, avec d'**ATGT Ingénierie (bureau d'étude)**. Chantier réalisé par l'entreprise **BOUCHET TP** de juillet à décembre 2024. Montant des travaux ~ 300 000 € HT.

➤ Cercier – Route de Bellecombe – Réseau eau potable

Travaux de renouvellement : 1200 ml de canalisation d'eau potable fuyarde avec reprise de 28 branchements. Maîtrise d'ouvrage : **CCPC**, avec d'**ATGT Ingénierie (bureau d'étude)**. Chantier réalisé par l'entreprise **PERILLAT TP** de février à juin 2025. Montant des travaux ~ 530 000 € HT.

➤ Cruseilles – Route des Goths – Réseau eau potable

Travaux de renouvellement : 1350 ml de canalisation d'eau potable fuyarde avec reprise de 23 branchements. Maîtrise d'ouvrage : **CCPC**, avec d'**ATGT Ingénierie (bureau d'étude)**. Chantier réalisé par les entreprises **BOUCHET BTP** et **GAL TP** d'avril à octobre 2025. Montant des travaux ~ 600 000 € HT.

LOI CONCERNANT LES DEMANDES DE DÉGRÈVEMENT

Face à une **fuite d'eau involontaire**, les abonnés au **service public d'eau potable** peuvent se retrouver confrontés à une **facture anormalement élevée**. Pour remédier à ces situations exceptionnelles, la **loi Warsmann**, adoptée en 2011, instaure un

dispositif de plafonnement de la facture d'eau. Il concerne uniquement les usagers domestiques, c'est-à-dire **les abonnés** utilisant l'eau pour des **besoins personnels et familiaux**. Il ne s'applique pas aux professionnels (*commerces, entreprises, exploitations agricoles*) et aux résidences secondaires.

La loi s'applique :

- En cas de fuite d'eau après compteur, c'est-à-dire sur les canalisations privatives (*à l'intérieur ou à l'extérieur du bâtiment, mais toujours situées en aval du dispositif de comptage*), une procédure peut être engagée.
- La consommation est considérée comme anormalement élevée lorsqu'elle atteint au moins le double de la moyenne des 3 dernières années.

Seules certaines fuites ouvrent droit au dégrèvement :

- Fuites sur canalisations enterrées ou encastrées, difficiles à détecter à l'œil nu.
- Fuites involontaires : une négligence manifeste de l'utilisateur peut entraîner un refus.

En revanche, les fuites suivantes ne sont pas éligibles :

- Fuites sur robinetteries, WC, chauffe-eau, lave-linge, groupe de sécurité, etc.
- Fuites causées par une installation défectueuse connue non réparée.
- Gaspillage manifeste ou consommation intentionnelle.

Lorsqu'une surconsommation est constatée, l'abonné dispose de 1 mois pour :

- Faire procéder aux réparations nécessaires,
- et transmettre au service d'eau une attestation de réparation rédigée par un plombier professionnel mentionnant : *date, nature de la fuite, localisation précise*.

Cette **attestation** est **indispensable** pour bénéficier du dégrèvement.

Le système mis en place par la loi Warsmann reste conditionné :

- à la vigilance de l'abonné (*réparation rapide*),
- à la démonstration d'une fuite involontaire et invisible,
- à un volume de consommation anormalement élevé (*le double minimum requis*).

Il ne couvre pas les dommages matériels liés à la fuite (*dégâts des eaux*), ni les consommations excessives non liées à une fuite.

Les litiges peuvent survenir en cas de refus de dégrèvement, l'abonné peut saisir le service consommateur, puis le médiateur de l'eau en dernier recours.

EN RÉSUMÉ

	CONDITIONS
Type d'utilisateur	Usager domestique uniquement
Localisation de la fuite	Après compteur, canalisation encastrée ou enterrée
Volume de consommation	Supérieur au double de la consommation moyenne des 3 années
Délai de déclaration	1 mois à partir de l'alerte du service
Justificatif requis	Attestation de réparation par un professionnel
Résultat attendu	Dégrèvement partiel ou plafonnement de la facture

Démarrage de la campagne des relevés des compteurs d'eau

La campagne de relevés annuels des compteurs d'eau va se dérouler du 15 août au 15 octobre 2025 sur l'ensemble du territoire du Pays de Cruseilles.

Merci de faciliter l'accès à votre compteur d'eau.

L'actualité du Pays de Cruseilles

Parking du Mont-Sion fin des travaux

Le **parking P+R** du Mont-Sion a été mis en œuvre par la **CCPC** en 2018, avec la création de **5 plateformes carrossables brut**. En 2024, des travaux ont été engagés pour réaliser les aménagements de surface sur 3 de ces plateformes, les 2 restantes étant réservées à l'école provisoire.

Les **emplacements de stationnement** ont été réalisés en enrobé drainant, permettant à l'eau de pluie de traverser la couche superficielle pour s'infiltrer dans le sol, plutôt que d'être directement évacuée en surface.

En cas de **fortes pluies**, le bassin de rétention, désormais porté à **120 m³**, permet de préserver le Nant Trouble et l'environnement aval au parking. L'éclairage, **100 % LED**, est piloté par une horloge astronomique afin de minimiser la consommation électrique.

Le site a été pré-équipé pour l'installation future de **bornes de recharge pour véhicules électriques** (IRVE).

Maîtrise d'œuvre : ALP VRD.
Entreprises (chantier) : FERRAND TP, COLAS SA, MILLET PAYSAGE et ENEDIS.
Montant global : 768 434 € TTC.
Subvention (DETR) : 231 000 € à été accordée.

Travaux du passage inférieur du Mont- Sion - Saint-Blaise

Le **Conseil Départemental** réalise des travaux d'aménagement d'un **passage inférieur** sous la RD 1201, au Mont-Sion. Ce projet a nécessité le **dévoisement des réseaux d'eau potable, usées et pluviales**, relevant de la compétence de la **CCPC**.

Une **convention de groupement de commande de travaux** vise à assurer une mise en œuvre coordonnée de l'ensemble des travaux, à définir la nature des travaux pour chaque collectivité, à optimiser l'organisation et les coûts, et de minimiser les durées de chantier et les nuisances pour les usagers.



Parking du Mont-Sion à Saint-Blaise

Suite à la consultation lancée par le groupement à l'**automne 2024**, le marché public a été attribué à l'entreprise **DECREMPS BTP**. La **CCPC** a assuré le suivi de l'exécution technique et financière de cette opération de dévoiement des réseaux, réalisée en **avril et mai 2025**.

Montant des travaux : 250 814,40 € TTC.

Espace d'accueil - Gendarmerie Cruseilles

La CCPC a réaménagé l'**espace d'accueil** de la gendarmerie de Cruseilles, avec pour objectif principal la mise en **accessibilité** des locaux pour les personnes en **situation de handicap**, conformément à la loi et à l'**engagement local** pour un **accueil inclusif**.

Les travaux, réalisés par des entreprises spécialisées **BOUVIER FRÈRES** et **PERRUCHOT ÉLECTRICITÉ**, ont porté sur la refonte des espaces intérieurs et la mise en conformité des accès, tout en garantissant la continuité du service de la gendarmerie.

Le **nouvel accueil est en service depuis le 14 mai 2025**. Ce projet reflète l'engagement de la collectivité en faveur d'un **service public inclusif**.

Maîtrise d'œuvre : cabinet AER Architectes.
Montant total : 46 600 € HT, dont 16 000 € HT (Maîtrise d'œuvre).

Stade des Chardons - Copponex



Implanté à côté du terrain d'honneur, le **nouveau bâtiment modulaire du stade des Chardons** est en service depuis le **10 mars 2025**. Il accueille les **arbitres** dans des conditions adaptées lors des rencontres organisées par l'**ES CERNEX**. Pensé pour répondre à leurs besoins spécifiques, **ce module de 30 m² comprend** : 3 douches individuelles, 2 sanitaires et 1 salle d'échange dédiée à la préparation et au débriefing des matchs. Il offre aussi un **espace adapté aux femmes arbitres**, de plus en plus nombreuses, affirmant la volonté du de promouvoir l'inclusion.

Le choix du modulaire s'est imposé comme une solution rapide et efficace. **Livré clé en main**, il a été installé en 2 semaines, incluant terrassement, grutage, étanchéité et raccordements aux réseaux.

Nouveaux véhicules à la CCPC

Services Eau, Assainissement, Bâtiments

Un appel d'offres a été lancé en 2024, pour le remplacement de **4 véhicules de services**. À l'issue de cette procédure, 3 des 4 lots ont été attribués. Début 2025, **2 véhicules** de type **Renault Kangoo** ont été réceptionnés (services bâtiment et assainissement).



À noter que l'un de ces véhicules est **100 % électrique**, en cohérence avec les préconisations du **Code de l'environnement**, qui encouragent l'usage de véhicules à faibles émissions. Cette acquisition s'inscrit dans la **volonté de la CCPC** d'engager une démarche de transition écologique et de réduction de son impact environnemental. Le **3^{ème} véhicule** pour le **service des eaux**, est un **fourgon**. En raison des contraintes liées au poids, à la charge utile et aux déplacements sur des chemins d'accès parfois difficiles, le choix s'est porté sur un utilitaire **Ford Transit** à 4 roues motrices.



Service déchets

Le service vient de se doter d'un **nouveau poids lourd** de 32 tonnes pour la collecte des ordures ménagères, livré début **juin 2025**.



Ce véhicule de **nouvelle technologie**, remplace un modèle datant de 2014. Le renouvellement du parc roulant est essentiel, tant pour réduire les coûts de fonctionnement et la consommation de carburant que pour **améliorer le confort de travail** des agents. Il est équipé d'une **grue de 12 m** (*plus grande que celle de l'ancien véhicule*), gestion de commande en cabine, d'un système réduisant les nuisances sonores et la consommation, ainsi que d'une benne adaptée également à la **collecte des cartons**.

Coût d'achat : 389 728 € HT - 467 673,60 € TTC.

École de musique du Pays de Cruseilles

L'école de musique s'agrandit avec l'installation d'un **bâtiment modulaire préfabriqué**, en réponse à la hausse du nombre d'élèves et au manque d'espaces adaptés. Le local unique de **40 m²**, devenu trop exigu, a été remplacé par un module préfabriqué de **82 m²**, doublant la surface et offrant un cadre plus confortable, plus propice à la pratique pour élèves et professeurs. Mis en service **le 10 mars 2025**, ces modulaires ont l'avantage d'une installation rapide. Entièrement équipés pour l'**enseignement musical** (*isolation acoustique, ventilation adaptée, éclairage optimisée*) et accessibles aux **personnes à mobilité réduite**, ils répondent aux besoins actuels de l'école.

Préparation du centre nautique pour l'été

Chaque printemps, les **services techniques** s'activent pour remettre en service le **centre nautique des Dronières** en vue de la **saison estivale**. Une opération bien plus complexe qu'il n'y paraît ! En réalité, la remise en route du site est un **processus long et minutieux**, qui constitue l'exact inverse de sa mise en sommeil en septembre, appelée *hivernage*. Cette étape est **obligatoire** pour garantir une installation opérationnelle au retour du printemps.

Dès la **mi-mars**, les protections hivernales qui protègent notamment les déversoirs dit « *goulottes* » (*bâches, isolants, câbles chauffants*) sont retirées des bassins et de la pataugeoire. Cette étape se fait en lien avec une **association de protection des batraciens**, la proximité du lac et

la **période de reproduction** imposant quelques précautions.

S'enchaînent ensuite la **remise en eau des installations techniques** (*vidangées pour éviter le gel*), la **vidange du bassin**, le **nettoyage du bassin** et des **plages**, ainsi que des réparations sur le carrelage endommagé pendant l'hiver. Les vestiaires et sanitaires sont remis en état, les chapiteaux du snack installés, et les équipements électriques vérifiés. Nos **prestataires** interviennent en parallèle pour contrôler et entretenir la pompe à chaleur et le système de réchauffage de l'eau.

Début **mai**, le bassin est entièrement rempli, les systèmes de filtration relancés et l'eau portée à 27 °C pour l'ouverture au public. Cette remise en service **mobilise 4 agents** pendant un **mois et demi**, durée équivalente à celle nécessaire en fin de saison pour préparer l'hivernage.

Ouverture prochaine d'un multi-accueil à Allonzier la Caille

La CCPC a le plaisir d'annoncer l'**ouverture prochaine** de son **nouveau multi-accueil**, L'**Amuzette**, situé en rez-de-chaussée de la copropriété Olympe, à Allonzier la Caille, dans le programme immobilier « **Les Muzes d'Allonzier** ». Avec une surface de **382,50 m²**, L'**Amuzette** a été conçu pour offrir un cadre sécurisé, confortable et respectueux de l'environnement, en réponse aux besoins des familles et des enfants.

Le projet s'inscrit dans une démarche forte de **développement durable**. Le bâtiment est équipé d'une ventilation double flux, récupérant 80 % de l'énergie pour une qualité de l'air optimale et une consommation énergétique réduite. Une pompe à chaleur air/eau, associée à un plancher chauffant réversible avec régulation par pièce, assure un **confort en toute saison**.

Cette **nouvelle structure** offrira aux familles un service de qualité à proximité, dans un cadre de vie sain et agréable pour les enfants, tout en contribuant à la réduction de l'empreinte carbone, grâce à une **volonté collective**, de favoriser des bâtiments à haute performance énergétique. Début des travaux en **novembre 2024**, pilotés par **TKMT**, ils s'achèveront **fin juin 2025** pour une ouverture **mi-août 2025**. Ce projet illustre l'**engagement de la collectivité** en faveur d'infrastructures modernes et durables.

Montant ~ 889 200 € HT.

FCC* du CERN : les maires à l'écoute et vigilants aux impacts

*Futur Collisionneur Circulaire

Le CERN, c'est quoi ?

Le CERN (**Organisation Européenne pour la Recherche Nucléaire**), fondé en 1954 près de Genève, est le plus grand centre mondial de recherche en physique des particules. Il regroupe **24 États membres** et utilise des équipements comme le **LHC**, un immense accélérateur de particules, pour étudier l'origine de l'univers, la matière et les lois fondamentales de la nature. En 2013, le boson de Higgs, découvert grâce au CERN, vaut à ses théoriciens le **prix Nobel de physique**.

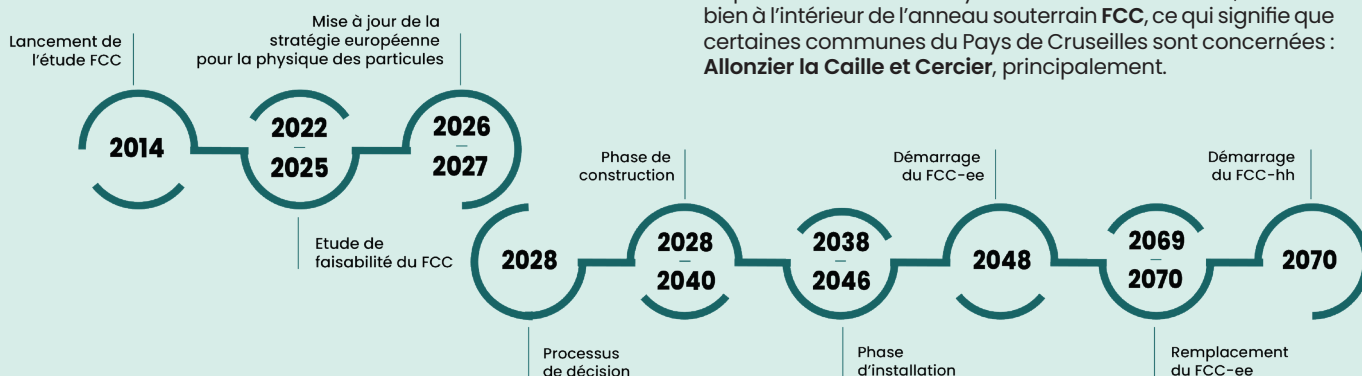
Le Futur Collisionneur Circulaire (FCC) sur notre territoire

Depuis 2021, le CERN étudie la faisabilité d'un nouveau projet scientifique majeur : le **Futur Collisionneur Circulaire (FCC)**. Ce projet, encore à l'étude, serait l'un des plus grands jamais envisagés dans le domaine de la physique des particules.

Le tracé souterrain passerait sous **Genève, l'Ain et la Haute-Savoie**. Il s'inscrit dans la continuité du LHC, l'actuel accélérateur de particules du CERN, qui restera en activité jusqu'en 2040. Le FCC, **plus puissant et précis**, permettrait de mieux comprendre l'univers, notamment en tentant de percer le mystère de la matière noire, invisible mais omniprésente.

Le projet mobilise plus de 150 universités, instituts et partenaires industriels dans le cadre d'une **collaboration internationale**. Il a été recommandé en 2020 lors de la mise à jour de la stratégie européenne pour la physique des particules. Il s'agit d'un chantier scientifique de très long terme, qui pourrait voir le jour à l'horizon 2050, et fonctionner jusqu'à la fin du XXI^e siècle.

Le calendrier



LHC (Large Hadron Collider) :
27 km de circonférence, principalement sous l'Ain (Pays de Gex) et la Suisse (Genève)

FCC (Futur Circular Collider) :
91 km de circonférence, sous l'Ain, Genève et surtout la Haute-Savoie

*La carte ci-dessus illustre l'anneau du FCC (vert) autour de Genève, comparé au LHC actuel (brun).

Ce type de recherche fait progresser des technologies utiles au quotidien, comme en médecine, en énergie ou en détection.

Le **rapport de faisabilité**, remis en **mars 2025**, conclut à la viabilité du projet, sous réserve de son coût (~ dizaines de milliards d'euros) et de décisions politiques qui restent à prendre. Une **réunion d'information** sur l'étude de faisabilité a été présentée le **27 mai 2025** sur le site du Cern. Ce projet est encore à l'étude, aucune décision ne sera prise avant 2027-2028, selon la presse.

"De nouvelles actions d'information sont envisagées au plus près des territoires au cours de l'année 2025, ainsi qu'une démarche de concertation publique en 2026 qui permettra d'enrichir l'étude et viendra notamment éclairer le processus de décision des 24 États membres du CERN, dont la France et la Suisse." - Un porte-parole du CERN

Matière noire Énergie Origine de l'univers

Le tracé sous le Pays de Cruseilles

Les études indiquent un tunnel long de **91 km de circonférence** creusé en moyenne à **~200 m** de profondeur, **8 sites en surface** et **4 expériences** sont à l'étude pour les recherches du CERN. La majorité de cette boucle passerait sous la Haute-Savoie, en particulier entre Annecy et Genève. Notre territoire, se trouve bien à l'intérieur de l'anneau souterrain **FCC**, ce qui signifie que certaines communes du Pays de Cruseilles sont concernées : **Allonzier la Caille et Cercier**, principalement.

« Les maires s'expriment : vigilance, information et attente autour du projet FCC »

Xavier BRAND Président de la CCPC, des maires des communes concernées (Allonzier la Caille, Cercier) par le tracé du futur accélérateur de particules du CERN (FCC), ainsi que d'autres élus du territoire, partagent leurs réflexions et inquiétudes sur ce projet d'envergure. Tous s'accordent aujourd'hui sur un point essentiel : **il est trop tôt pour se positionner clairement**, faute d'informations suffisantes.

Le **projet FCC du CERN** suscite à la fois curiosité scientifique et préoccupations locales. Face aux incertitudes, les maires et le Président de la CCPC se mobilisent, posent les bonnes questions et se veulent les portes-paroles vigilants de leurs habitants et communes sur différents points tels que :

- des préoccupations légitimes sur l'environnement, la qualité de vie, la voirie et une vigilance sur les enjeux du territoire ;
- une volonté collective des maires de transparence et d'information auprès des habitants ;
- l'intention commune d'adopter une position équilibrée et responsable vis-à-vis du projet.

Des préoccupations légitimes et une vigilance sur les enjeux du territoire

Si les maires reconnaissent que le projet pourrait apporter des retombées positives, ils expriment aussi de **fortes inquiétudes**. Circulation accrue, pénurie de logements, pression sur les infrastructures, risques pour l'eau potable, nuisances sonores et vibratoires, atteinte aux paysages : autant d'impacts potentiels sur un territoire déjà très sollicité. *“On nous parle de retombées scientifiques, mais quelles seront les conséquences réelles pour nos communes ?”* - Maire de Villy-le-Bouveret.

À leurs yeux, un tel projet ne peut se concevoir sans une prise en compte des spécificités locales, au-delà des seuls aspects techniques. La densité du territoire et la pression sur les ressources alimentent cette vigilance : *“Nous sommes face à un chantier de grande ampleur, aux effets encore mal cernés, dans un espace déjà saturé : routes engorgées, foncier tendu, pénurie de logements, pression sur l'eau. L'arrivée du FCC risque d'amplifier ces fragilités.”* - Maire de Vovray-en-Bornes et Président de la CCPC.

À cela, 8 sites FCC sont prévus : 4 pour du personnel permanent, 4 pour des activités industrielles. Un impact non négligeable sur l'organisation du territoire. Le souvenir de précédents chantiers incite aussi à la prudence. *“Les voiries avaient été fortement détériorées, et cette fois encore, nous avons très peu d'informations”* - Maire d'Allonzier la Caille.

Une volonté de transparence et d'information

Depuis le début, les maires se mobilisent pour obtenir des informations claires sur le projet afin d'informer correctement leurs administrés, nombreux à s'interroger sur les conséquences potentielles du chantier. *“Nous avons écrit, appelé, demandé des réunions : c'était notre devoir d'anticiper et d'alerter”*, confie le Maire de Villy-le-Bouveret.

En avril 2025, une réunion s'est tenue au siège de la CCPC avec les parlementaires pour demander des garanties sur les impacts locaux et rappeler le rôle des communes comme relais directs auprès des habitants. *“Ce sont les mairies qui doivent rester les premières interlocutrices des citoyens”* - Maire d'Allonzier la Caille. Une lettre a été faite par l'ensemble des communes du territoire auprès du Préfet. Pour éviter la désinformation, plusieurs communes multiplient les initiatives : documents en ligne, bulletins, réunions publiques. *“Ce sujet technique mérite une vraie pédagogie, avec des données objectives, pour que chacun puisse se faire une opinion.”*

Des efforts sont notés de la part du CERN : *“aujourd'hui, on commence à avoir plus d'infos, notamment via la newsletter du CERN, c'est un signe, mais il nous faut des synthèses claires et accessibles.”*

« Notre rôle, c'est d'informer, d'anticiper, et de protéger notre territoire. Nous n'avons pas toutes les réponses aujourd'hui, mais nous nous battons pour les obtenir. »
- Maire de Cercier

Les élus alertent cependant sur la mauvaise circulation de l'information : *“On ne veut rien cacher, mais on dépend des informations qu'on nous donne. Ce n'est pas nous qui les maîtrisons. Parfois, on la reçoit après les associations.”* Ce manque de visibilité alimente un sentiment de fatalité chez les habitants et les maires du territoire. *“Beaucoup ont l'impression que tout est déjà décidé”*.

Une position équilibrée et responsable face au projet

Mme la maire de Cruseilles alerte sur les inquiétudes croissantes de ses administrés, venus nombreux s'informer sur les conséquences possibles du projet FCC. À Cercier, commune directement concernée, le maire a été l'un des premiers à solliciter le CERN. Il insiste sur la nécessité de mesurer objectivement les impacts, les coûts et les bénéfices pour le territoire, avant toute prise de position.

Les maires ne s'opposent pas par principe mais refusent de s'engager sans disposer d'informations claires et complètes. Ils demandent des garanties concrètes sur les retombées locales, la préservation de l'environnement et les conditions de vie. Tous expriment aussi une inquiétude face au climat d'opposition qui monte. *“Nous ne voulons pas que seules les voix contre le projet soient entendues”*, souligne un maire. Mais ils refusent également toute précipitation : *“Ce n'est pas être contre que d'être prudent.”*

Comme le résume le Maire de Vovray-en-Bornes et Président de la Communauté de communes : *“Il s'agit de préserver un équilibre déjà fragile.”*

Ce qu'il faut retenir !

- Les maires ont alerté dès le début sur le manque d'information.
- Des réunions d'information seront organisées pour les habitants.
- Les maires demandent des garanties en cas de réalisation.
- La science est une chance, mais elle ne doit pas se faire au détriment du cadre de vie local.

Plus d'informations

CERN & projet FCC : home.cern & fcc-faisabilite.eu

Mairies (Allonzier la Caille & Cercier) :



allonzierlacaille.fr



cercier.fr

Médiathèque Intercommunale André Dussollier

Rencontre avec André Dussollier



À l'occasion des **80 ans du journal régional, Le Dauphiné Libéré** a souhaité offrir à ses lecteurs un moment exceptionnel en leur permettant de rencontrer **André Dussollier**. Le choix du lieu s'est naturellement porté sur Cruseilles, terre de son enfance, et sur la Médiathèque qui porte son nom depuis **2010**. Pendant 1h30, les lecteurs ont pu poser leurs questions au comédien et échanger avec lui en toute convivialité et simplicité, sous l'œil bienveillant de la journaliste **Colette Lanier**, qui a modéré la rencontre.

Un **verre de l'amitié**, en présence du **Président de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles** et de quelques **élus**, a permis de prolonger cet événement, somme toute privilégié.



80 ans du journal régional, Le Dauphiné : Aline FINSTERWALD (responsable médiathèque), Cécilia HORCKMANS (Vice-Présidente CCPC), André DUSSOLLIER, Patricia MENOUD (bibliothécaire), Xavier BRAND (Président CCPC), Charlotte BOETTNER (Vice-Présidente), Colette LANIER, Claude ANTONIELLO (Vice-Président)



Micro-Folie Pays de Cruseilles

La Micro-Folie

Découvrez la **Micro-Folie Pays de Cruseilles**, au cœur de la Médiathèque Intercommunale André Dussollier. Cette **plateforme culturelle** au service des territoires est portée par le **Ministère de la Culture** et coordonnée par **La Villette**, en lien avec **12 grandes institutions** telles que le **Centre Pompidou**, le **Louvre** ou encore le **Musée d'Orsay**.

Elle s'articule autour d'un **grand écran**, appelé **Musée numérique**, qui diffuse en continu les collections d'œuvres des institutions partenaires. Installez-vous confortablement et profitez d'une **visite en libre accès** de la collection du mois, enrichie par des **tablettes connectées**.

Plongez dans des **documentaires immersifs à 360°** grâce aux casques de **réalité virtuelle**, disponibles sur demande à partir de 12 ans. Rencontre avec la Joconde, expédition sur le Mont-Blanc... la VR n'attend plus que vous ! Un **programme d'animations artistiques gratuites**, encadrées par une médiatrice culturelle et numérique, vous initie à **différentes techniques** : peinture, fusain, pastels gras, imprimante 3D, dessin numérique, et bien plus encore. Adaptées à tous les âges, ces animations prennent la forme d'**ateliers**, de **conférences** et d'**événements** pour petits et grands.



Atelier peinture façon impressionnisme



Conférence sur l'estampe japonaise



**Médiathèque intercommunale
André Dussollier**

04.50.44.22.85

44 rue des Grands Champs
- 74350 CRUSEILLES

Animations & fonds de livres :

Web : www.biblioccpayscruseilles.net

Instagram : [microfolie_paysdecruseilles](https://www.instagram.com/microfolie_paysdecruseilles)

Le Centre Nautique des Dronières

Le Centre Nautique des Dronières

Le Centre Nautique de l'Espace Bernard Pellarin, à Cruseilles, rouvre ses portes pour une nouvelle saison placée sous le signe du sport, de la détente et de la convivialité. **Du 19 mai au 31 août 2025**, toute l'équipe vous accueille dans un cadre verdoyant, idéal pour petits et grands.



Sur place, profitez d'un grand bassin extérieur de 84 mètres, comprenant :

- 2 lignes de nage permanentes de 25 mètres,
- 3 lignes de 50 mètres en configuration temporaire,
- 1 pataugeoire pour les plus petits,
- 1 parcours gonflable sur l'eau, accessible aux nageurs de plus de 6 ans (minimum requis : 25 mètres de nage maîtrisée).

Les amateurs de sport et de loisirs trouveront également à leur disposition :

- 4 terrains de pétanque,
- 1 terrain de badminton,
- 2 tables de tennis de table,
- 1 terrain de basket 3x3,
- 1 terrain de beach-volley.

Sans oublier le coin restauration, géré par notre partenaire « **Le Santo Cruseilles** », parfait pour une pause gourmande au bord de l'eau.

Activités

Comme chaque année, le Centre propose un large éventail d'activités :

- cours de natation pour enfants et adultes,
- séances d'Aquaform : aquabike et aquagym,
- terrain de beach-volley et espaces de loisirs.

Nouveautés à ne pas manquer !

- ✓ **Journée du sport – 5 juillet**, venez découvrir de nombreuses disciplines aquatiques et terrestres grâce à des initiations gratuites.
- ✓ **Séances de natation individuelles** de 30 minutes, destinées aux enfants en situation de handicap ou présentant une phobie de l'eau.
- ✓ **Nouveau créneau hebdomadaire** "P'tit Croco", cours d'éveil aquatique pour les enfants de 3 à 4 ans, accompagnés d'un adulte dans l'eau.

Cours particuliers en situation de handicap

Pour la 3^{ème} année consécutive, le centre nautique propose des séances de **natation individuelles gratuites pour les enfants et les adultes en situation de handicap**, sur présentation d'un justificatif. Offre valable dans la limite des places disponibles.



Un **fauteuil d'immersion** est désormais disponible pour **faciliter l'accès** au bassin aux personnes à mobilité réduite.

L'École de musique du Pays de Cruseilles

Interventions à l'EHPAD



L'EMPC propose des enseignements au sein de sa structure et s'emploie à développer des partenariats avec les établissements existants sur le territoire. C'est ainsi que l'**École de Musique du Pays de Cruseilles** a eu à cœur de mettre en place des **interventions musicales** auprès des résidents de l'EHPAD de Cruseilles.

Cette collaboration s'inscrit dans une volonté de **favoriser l'inclusion culturelle** des personnes âgées et de créer des liens intergénérationnels durables. Ce partenariat s'intègre pleinement dans le **projet du territoire** de la CCPC. **Céline Barthélemy**, chanteuse, intervient à l'EHPAD **Salève Glières de Cruseilles** auprès des résidents.

Objectif : **stimuler la mémoire corporelle** des résidents grâce à un répertoire musical drôle ou rock, évoquant des périodes justement « stimulante » de leur adolescence, de leur vie de jeune adulte et de l'adolescence de leurs enfants. Elle associe **la chorégraphie au chant** et à **la théâtralisation du texte**, en tenant compte des capacités physiques de chacun, afin de multiplier les sources de stimulation.



Économie

Le Parc d'Activités Economiques de la Caille affiche sa nouvelle signalétique !

La nouvelle signalétique du Parc d'Activités Économiques de la Caille est en place ! Installée en juin 2025, elle marque l'aboutissement d'un projet porté par la **Communauté de Communes du Pays de Cruseilles**, en concertation avec les entreprises de la zone.

Objectif : améliorer la lisibilité et la visibilité du parc pour les visiteurs, les clients et les partenaires économiques, tout en **renforçant l'attractivité des entreprises** implantées sur le site. Une signalétique **claire et harmonisée** constitue en effet un levier essentiel pour valoriser le savoir-faire locaux et faciliter l'orientation au sein du parc.

La conception et la pose des nouveaux panneaux ont été confiées à l'entreprise **GIRODMEDIAS**, spécialiste du mobilier urbain et de la signalétique. L'ensemble des lames directionnelles a été repensé pour répondre au mieux aux besoins identifiés lors de la **phase de consultation** menée en amont auprès des professionnels. Cette démarche, portée par la CCPC, reflète sa volonté **de renforcer l'attractivité du territoire et d'améliorer la visibilité des entreprises** implantées dans le parc.



Xavier Brand, Président de la CCPC, avec Philippe Clerjon, Vice-président en charge de l'économie et Clara Gosset, Chargée de mission, devant les nouveaux panneaux du PAE de la Caille.

Communauté de Communes du Pays de Cruseilles

Clara GOSSET - Chargée de mission Économie et Tourisme

Tél : +33 (0)6 74 76 51 60

Email : c.gosset@ccpaysdecruseilles.org



Rendez-vous de la Caille chez LP Charpente, en présence du Président de la CCPC, des Vice-Présidents Économie & Transition Écologique, des chargées de mission et du gérant de l'entreprise

Les Rendez-vous de la Caille : cap sur la transition environnementale et énergétique !

La 5^e édition des Rendez-vous de la Caille s'est tenue le jeudi 5 juin 2025 dans les locaux de l'entreprise LP Charpente, à Allonzier la Caille.

Organisé par la CCPC, cet événement a une nouvelle fois rassemblé de nombreux chefs d'entreprise du territoire autour d'un thème central : **la transition environnementale et énergétique**.

Dans un contexte de mutation réglementaire et face à des enjeux environnementaux croissants, cette matinée a permis d'aborder **les leviers d'action à la disposition des entreprises locales**.

Réglementation, aides disponibles, retours d'expérience : les échanges ont été riches, concrets et interactifs, portés par des témoignages inspirants d'acteurs déjà engagés dans des démarches de transition.

Les participants ont salué la qualité des interventions et la pertinence des échanges, qui ont permis **de mieux comprendre les défis actuels et d'identifier des pistes d'accompagnement adaptées aux réalités du terrain**. Avec cette 5^e édition, les **Rendez-vous de la Caille** confirment leur rôle de lieu de dialogue privilégié entre la collectivité et les acteurs économiques.

Rendez-vous cet automne pour la prochaine édition !

Tourisme



Plateau des Bornes © Céline Ducrettet

Excursion nature : à la découverte du Plateau des Bornes

Le soleil brille dans le ciel et l'air est doux ? C'est la journée idéale pour faire une randonnée pique-nique.

Au départ de **Menthonnex-en-Bornes**, laissez votre voiture sur la place de l'Église et prenez le temps d'admirer cet édifice religieux au patrimoine historique riche. Bâtons de marche en main et chaussures de randonnée aux pieds, débutez la **balade** en douceur : **8,6 km de parcours pour 210 mètres de dénivelé**.

Accessible à tous et idéal pour les familles, ce parcours balisé vous invite à contempler la beauté naturelle des paysages ruraux jusqu'au **Plateau des Bornes**. Au loin, l'horizon dégagé vous offre un **panorama à 360°** d'exception, où se succèdent le **Salève**, le **Jura**, la chaîne des **Aravis**, le **Mont-Blanc** et le **Chablais**. L'occasion parfaite pour un cliché mémorable ! Poursuivez votre promenade vers l'**étang de Mouille-Marin**, l'un des 4 marécages de **Menthonnex-en-Bornes**. Profitez-en pour observer les espèces animales et végétales protégées, qui fascineront petits et grands. Si vous avez emporté vos jumelles, ouvrez l'œil : vous pourriez apercevoir un **œillet superbe**, un **liparis de Loesel** ou une **pédiculaire des Marais** !

Après cette **excursion ludique**, reprenez votre chemin jusqu'au **Crêt de la Gouette**, point culminant de cette balade. Avec une vue imprenable sur les sommets environnants, c'est le lieu idéal pour pique-niquer. Sortez les sandwiches pour une pause gourmande dans ce havre de paix. À mi-chemin de cette boucle tranquille, il est temps d'entamer la seconde partie de la balade ! Au croisement de l'**Arve**, du **Fier**, des **Usses** et de plusieurs marais, le **Plateau des Bornes** est creusé par de nombreux petits ruisseaux. Au cœur de cette biodiversité exceptionnelle, laissez-vous bercer par le bruit de l'eau à chacun de vos pas. Entre sentiers bucoliques et petits villages champêtres, la promenade se termine paisiblement à **Menthonnex-en-Bornes**, avec des souvenirs plein la tête. Une journée sous le signe du partage et de la complicité, en famille ou entre amis.

Dans les **Monts du Genevois**, nous révélons la beauté de notre destination au fil des reliefs qui façonnent nos paysages. Nous vous invitons à **prendre de la hauteur** et à vivre de **belles expériences** dans un environnement unique et authentique.

Découvrez l'ensemble de nos itinéraires pédestres pour sillonner les Monts du Genevois tout l'été
montsdugenevois.com

Un nouveau gérant pour le Bistrot des Ponts



Après une période de fermeture, le **Bistrot des Ponts**, situé sur le site emblématique du **Pont de la Caille** à Cruseilles, s'apprête à rouvrir ses portes au **début de l'été 2025**, sous la direction de **Franck Pedat**, gérant du **Bistrot de Bossey** depuis 14 ans et habitant de longue date du territoire.

Il y proposera une **cuisine de bistrot maison, simple et généreuse, dans une ambiance conviviale**. Au menu : une carte courte et de saison, un menu du jour le midi, des plats emblématiques (*tartare, entrecôte, fondue, salades*) et des desserts maison, Franck étant pâtissier de formation. Cocktails, vente à emporter et suggestions gourmandes viendront compléter l'offre. Soucieux d'ancrer le lieu dans la vie locale, Franck souhaite en faire un **espace vivant** : concerts, événements, repas d'entreprise... le tout en valorisant les circuits courts (*produits locaux, glaces artisanales, viandes françaises, bières du coin*).

Rendez-vous très bientôt au Bistrot des Ponts !

Contact



Office de Tourisme des Monts du Genevois
Tel : + 33 (0)4 50 95 07 10
Mail : ot@montsdugenevois.com
Site internet : montsdugenevois.com



Transports scolaires

Nouveaux tarifs

Pour l'année 2025-2026, l'Etat impose une **harmonisation au niveau régional des tarifs** d'abonnement aux transports scolaires afin de garantir une équité aux familles.

Objectif : offrir plus de liberté de déplacement aux élèves et répondre aux obligations nationales, tout en renforçant l'offre de transport pour les jeunes.

Grâce à cette réforme, la Région garantit un service public de qualité, accessible et solidaire.

De ce fait pour :

- **Les élèves ayants-droit** (voir critères sur le règlement disponible sur le site internet de la CCPC) :
 - ♦ **Ecole élémentaire** : gratuit
 - ♦ **Collège / Lycée** : 120 € - réduction de 50% à partir du 3^{ème} enfant et gratuité à partir du 4^{ème}
- **Les élèves non-ayants droit** :
 - ♦ **Ecole élémentaire** : 120 €
 - ♦ **Collège / Lycée** : 225 €

Pour les étudiants (*post-bac*), en apprentissage ou en alternance, le **dispositif Déclik 300 et 400** existe toujours : www.laregionvustransporte.fr/departements/transports-interurbains-de-la-haute-savoie

Pour toutes autres questions (*modalités de remboursement de la carte, inscriptions en cours d'année...*), merci de vous référer à la **délibération** accessible sur notre site internet.

Les inscriptions aux transports scolaires de l'année 2025-2026

Elles ont débuté le 12 mai et se termineront le 19 juillet 2025 (*attention, une majoration de 30 € sera applicable après cette date*).



Campagne de marquage au sol pour les arrêts de car

Campagne de marquage

Afin de sécuriser les arrêts de car des transports scolaires pour vos enfants, nous avons réalisé cette année une campagne de renouvellement des marquages au sol sur l'ensemble du territoire.

Nouvelle interface des inscriptions aux transports scolaires

D'autre part, une nouvelle interface sur le site « **La région vous transporte** » pour les inscriptions a été mise en place **le 12 mai 2025**. Aussi, pour l'année scolaire à venir, toutes les familles doivent obligatoirement déposer **un dossier d'inscription** même s'il s'agit d'un renouvellement d'abonnement.

Pour ce faire, vous trouverez le lien de la nouvelle interface d'inscription sur : site internet de la CCPC - rubrique " *Vivre Ici - Transports Scolaires - Je crée un compte* "

Également, si vous souhaitez être informé en cas de **retard, panne, travaux** impactant les transports scolaires, veillez à bien cocher la case « **Alerte SMS** ».

Si vous n'avez **pas d'accès internet**, vous avez toujours la possibilité de vous inscrire par **dossier papier** en vous rapprochant **du service des transports scolaires** qui reste à votre disposition pour toutes questions ou compléments d'informations.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Mobilité



Défi des écoliers, le 6 juin 2025 à l'école de Cuvat

Prime à l'achat

La Communauté de Communes du Pays de Cruseilles reconduit en 2025 **la prime à l'achat d'un vélo**, destinée aux habitants du territoire, afin d'encourager la pratique du vélo pour les déplacements quotidiens.

Les critères d'éligibilité ont été assouplis.

Conditions et modalités pratiques disponibles à l'accueil de la CCPC ou sur le site internet de la CCPC, rubrique : "vivre-ici - mobilité - prime-achat-velo"

Plan de mobilité simplifié

Au **printemps 2025**, la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles a approuvé son **Plan de Mobilité Simplifié (PDMS)**, véritable **feuille de route stratégique et opérationnelle** en matière de mobilités alternatives pour les prochaines années à venir.

Fruit de la mobilisation des élus (membres de la commission Mobilité et du bureau communautaire), **de partenaires et de personnes ressources**, et défini avec l'appui de l'**Agence Écomobilité Savoie Mont-Blanc**, le Plan de Mobilité Simplifié propose différentes solutions à l'échelle du Pays de Cruseilles voire au-delà et visant à :

- **Offrir une accessibilité routière alternative au territoire** : apaisement de la circulation, politique de stationnement dans les bourgs et villages...
- **Mailler le territoire d'une offre de transport collectif structurante et performante** : nouveaux services vers Annecy et Genève, transport à la demande...
- **Favoriser les mobilités partagées** : lignes et parkings de covoiturage, autopartage...
- **Développer les services autour des infrastructures cyclables** (mise en œuvre du Schéma Directeur Cyclable) : réalisation de l'axe structurant nord-sud (*Véloroute des 5 Lacs*) par le **Département** et la **Région**, liaisons cyclables complémentaires, déploiement de stationnements vélos, actions de promotion...

La mise en œuvre de ces actions interviendra progressivement, en fonction **des moyens financiers disponibles** et des partenariats engagés, notamment avec la **Région Auvergne-Rhône-Alpes** dans le cadre d'un éventuel transfert de la **compétence Mobilité**.

Défi des écoliers

Dans le cadre du déploiement par la **Communauté de Communes du Pays de Cruseilles** dans les écoles du territoire depuis 2023 du « **Savoir Rouler A Vélo** », près de **700 élèves** de cours moyen ont bénéficié d'une formation à la pratique autonome du vélo, dispensée par un **intervenant qualifié** (Aster-MTB, S.Todeschini).

Dans la continuité de cette action, la CCPC a décidé d'organiser le **Défi des écoliers**. Ce challenge inter-écoles a pour **objectif de sensibiliser** et d'inciter les enfants et les parents à l'utilisation **des modes de déplacement alternatifs** à l'usage individuel de la voiture pour les trajets quotidiens.

Les 6 et 13 juin 2025, plus de **1 700 élèves du territoire** dont la moitié a bénéficié au préalable d'une animation pédagogique, étaient ainsi invités à venir à l'école autrement, c'est-à-dire en utilisant **des modes actifs** (*marche, trottinette, roller, à vélo...*) ou **partagés** (*transport collectif lorsque cela est possible, covoiturage...*).

Au regard de la part des modes alternatifs utilisés et des efforts consentis, l'**école de Cercier** s'est montrée la plus vertueuse, la plus « **éco-mobilité** ».

Félicitations à tous les enfants et parents participants !

Quentin Cochin lance son service mobile

Un atelier mobile de réparation de vélo sur mesure à Menthonnex-en-Bornes

Depuis toujours, **Quentin Cochin** rêve de créer son entreprise. Aujourd'hui, ce rêve devient réalité avec le **lancement de son atelier mobile « CoCycle »**, dédié à la **réparation de vélos**, basé à **Menthonnex-en-Bornes**. Passionné de mécanique depuis l'enfance, Quentin aime comprendre, démonter, réparer. C'est cette passion, alliée à un savoir-faire solide, qu'il met désormais au service des habitants du territoire. Diplômé du **CQP Technicien Cycle**, obtenu au **CNPC de Paris** en 2019, il a exercé pendant cinq ans dans des magasins spécialisés avant de franchir le pas de l'entrepreneuriat.

Son idée : un **atelier itinérant** qui propose tous les services d'un **atelier traditionnel** (*entretien, diagnostic, réparation*), mais directement à domicile ou sur site, avec plus de souplesse et de proximité. Son service s'adresse aux particuliers, professionnels, collectivités ou associations du secteur. Quentin se déplace avec son atelier aménagé pour des interventions rapides, efficaces et sur mesure.

Pour concrétiser ce projet, il a bénéficié de l'**appui d'Initiative Genevois**, structure locale d'aide à la création d'entreprise. Ce réseau l'a accompagné dans le montage de son dossier et le financement de son activité. Il continuera à le suivre dans le développement de son entreprise.

Ce projet illustre la dynamique entrepreneuriale que la **Communauté de Communes du Pays de Cruseilles** souhaite encourager : des services utiles, ancrés localement, et portés par des habitants engagés.



Quentin COCHIN, Atelier Nomade « CoCycle »

INITIATIVE GENEVOIS

Nicolas BUFFARD

Chargé de mission - Expertise et financement

06 11 03 08 46

buffard@initiative-genevois.fr

www.initiative-genevois.fr



Agenda

Retrouvez tout l'agenda en ligne sur

www.ccpaysdecruseilles.org

Allonzier la Caille	
23 Août	Fête au village (repas, animations, bal)
Andilly	
20 Sept	Concert caritatif : « La Balouria d'Andilly » - Grand Parc d'Andilly
20 Sept à 20h	Concert « BH Duo » - Sous tente village de Charly
Cernex	
20 Sept de 9h à 12h	Jardins partagés atelier animé par Pascal BORGHINI (Maraîcher)
19 Oct	Fête du Cidre (repas, exposition voitures anciennes)
Cruseilles	
27 Juill Vers 21h30	Séance de Cinéma en plein-air - Lac des Dronières
31 Août départ de 7h à 10h30	4S du Salève - Départ (Complexe Sportif) organisée par la Coppandy du Salève
27-28 Sept	Fête Foraine

Coppoex	
14 Juil	Fête Nationale
21-25 Juil	Bar éphémère
5 Oct	Fête du four à pain
Menthonnex-en-Bornes	
18 Sept de 18h à 20h	Marché de producteurs locaux - AMAP 100 Bornes
Sappey	
4 Déc de 18h à 20h	Marché de producteurs locaux - AMAP 100 Bornes
Villy-le-Bouveret	
1 ^{er} Août	Collecte de sang
3 Oct	Collecte de sang
6 Déc de 11h à 21h	Marché de Noël - Salle du cercle - APEMV
Villy-le-Pelloux	
11 Sept dès 16h	Forum des activités - Place de la Mairie
Vovray-en-Bornes	
2-3 Août	Fête de Vovray - Comité des fêtes